

## Fiche-projets-thèmes

Intitulé du thème :

« Environnements culturels, juridiques et socio-économiques nationaux et transnationaux »

Responsables : 2018-2021

Géraldine Galeote, Isabelle Richard

### Présentation synthétique du thème :

Ce thème a vocation à être à la fois multilingue et pluridisciplinaire, et permet de nourrir la réflexion sur les identités culturelles et l'interculturalité en privilégiant une perspective comparatiste.

Il s'inscrit dans le cadre des recherches que nous avons souhaité développer

Jusqu'en 2018, ce thème s'intitulait « Langues et cultures de Spécialité ». Il accueillait des chercheurs et enseignants-chercheurs travaillant sur les langues et les cultures de différentes spécialités (telles que le monde de l'entreprise, l'économie, les échanges internationaux, le droit et la finance) et se déclinait selon trois thématiques qui étaient au cœur des interrogations des chercheurs dans le domaine des langues et cultures de spécialités :

1. l'étude des cultures et des identités (nationales, mais aussi régionales ou ethniques, et même de groupes plus restreints, relevant du local, du sociétal, du socioprofessionnel, du genre, etc.) en relation avec les échanges économiques ;
2. l'identification du spécialisé dans la langue et/ou une analyse de la structuration des cultures de spécialité à travers la langue ;
3. une réflexion didactique sur l'enseignement-apprentissage de ces langues et cultures de spécialité.

Le colloque international « Mythologies urbaines et migrations » organisé par le CRINI en décembre 2015 par lequel s'était clôt le précédent quinquennal avait constitué une transition vers les nouvelles approches du CRINI en recentrant la réflexion sur les concepts d'interculturalité et de transculturalité et leurs dimensions créatives. Les chercheurs et chercheuses du CRINI engagés dans ce thème voulaient ainsi interroger la porosité des régimes de l'inter- (de l'« entre ») et du trans- (du « au-travers »), aux points de contact des cultures et, surtout, des communautés qui les portent. La question des agents, du temps et des lieux des rencontres (posant la question de la liminalité et de l'interstice) était au cœur de ces explorations, l'objectif étant d'identifier les modes de génération (acculturation, déculturation ou autre) de

tières cultures et de tiers identitaires dont il s'agissait, également, d'évaluer la pérennité dans un contexte où localisme et mondialisation sont amenés à interagir – ou trans-agir.

Les deux responsables du thème ont procédé à un ajustement de ces thématiques à la faveur de l'intégration de nouveaux membres depuis 2018 afin d'atteindre l'objectif de structurer les recherches autour de deux thématiques fortes et fédératrices.

Le premier objet d'étude, intitulé « Langues de spécialité et traduction spécialisée » porte d'une part, sur l'étude des langues de spécialité et sur les spécificités culturelles des domaines dont elles relèvent, selon des approches civilisationnelles, didactiques, linguistiques et stylistiques et, d'autre part, sur les enjeux et les problématiques de la traduction spécialisée selon des approches culturelles, stylistiques et terminologiques incluant notamment la linguistique de corpus. Les perspectives peuvent être synchroniques comme diachroniques. Les domaines de spécialité étudiés sont en priorité le droit, la finance, l'économie, le commerce et l'industrie (y compris l'industrie culturelle), le marketing.

Le second objet d'étude, intitulé « Identités et Processus de Patrimonialisation » vise à analyser le rôle du patrimoine dans la formation et le développement des processus identitaires nationaux dans une perspective interdisciplinaire (science politique, droit, histoire culturelle, marketing) et transnationale (France, Espagne, Allemagne, Royaume-Uni).

### **Membres du CRINI inscrits dans le thème 2 :**

Jane Bayly, MCF, civilisation américaine

Sophie Belan, MCF, anglais de spécialité, didactique

Enrica Bracchi, MCF, civilisation italienne contemporaine, italien de spécialité (droit)

Joël Brémond, PR, civilisation Espagne, espagnol de spécialité, traduction

Ana Conde, MCF, civilisation Espagne, espagnol de spécialité

Johannes Dahm, MCF, allemand de spécialité, linguistique appliquée (analyse/études du discours), civilisation

Gaëlle Fauchard, MCF, civilisation Espagne, espagnol de spécialité, traduction

Henning Fauser, MCF, civilisation, allemand de spécialité (droit), franco-allemand, interculturalité, civilisation allemande

Christian Hounnoui, MCF, civilisation Espagne, espagnol de spécialité

Mary C. Lavissière, MCF, anglais de spécialité, linguistique

Ruth Lambertz-Pollan, MCF, civilisation allemande, relations internationales

Thomas Lenzen, MCF, traduction, traductologie

Julie McAllister, MCF, anglais de spécialité

Marie-Françoise Narcy-Combes, PR, didactique, anglais de spécialité

Gloria Paganini, MCF, civilisation italienne, études cinématographiques

Isabelle Richard, PR, jurilinguistique

Martine Stirling, MCF, civilisation britannique, anglais de spécialité (commerce, finance)

Cécilia Tirtaine, MCF, civilisation britannique, anglais de spécialité

## Sous-axes thématiques :

### 1) Langues de spécialité

L'objectif est à la fois d'identifier le spécialisé dans la langue, et d'analyser la structuration des cultures de spécialité à travers la langue. En effet, les cultures et les langues de spécialité sont par essence à l'interface d'une langue et d'un domaine spécialisé (comme le droit, la finance, l'économie, le marketing...). C'est pourquoi on pourra retenir la définition proposée par l'atelier ASP (Anglais de Spécialité) lors du Congrès de la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur (SAES) en 2010 (définition qui peut s'appliquer aux autres langues de spécialité) selon laquelle « une langue de spécialité est l'expression du spécialisé dans une langue ». Une langue de spécialité n'est en effet ni une « langue à part », ni un « sous-système », car elle fonctionne selon le même système linguistique que la langue non spécialisée (Lerat, 1995, p. 40). Ainsi, si l'on prend le cas de la langue juridique en anglais, on remarque un recours très fréquent aux structures impersonnelles, ou encore un emploi particulier des auxiliaires de mode par rapport à l'anglais général. Il n'existe pas de « grammaire du droit », ni de « syntaxe du droit » (Sourieux & Lerat, 1975, p. 44) mais plutôt un suremploi ou un sous-emploi de certaines tournures par rapport à la langue non spécialisée afin de servir les objectifs communicationnels de la langue spécialisée, quelle qu'elle soit. Le lexique reflète la même porosité que la grammaire entre langue générale et langue spécialisée, car il est fréquent que le lexique spécialisé soit utilisé dans la langue non spécialisée, voire dans une langue exprimant une autre spécialité, avec des effets de sens soit similaires, soit distincts, parfois étendus, parfois resserrés. Pour poursuivre avec l'exemple du droit, la portée juridique d'une lexie est directement liée à la définition de ce qu'est un « message juridique », c'est-à-dire un message produisant des effets en droit, ou permettant l'application du droit. La spécialisation n'est donc pas portée systématiquement par la lexie, mais par le contexte et/ou la situation dans laquelle elle est employée. Ces remarques impliquent que la polysémie dans les langues de spécialité est inévitable : polysémie interne lorsqu'une lexie spécialisée possède plusieurs effets de sens au sein d'un domaine spécialisé, polysémie externe lorsqu'une lexie est utilisée dans plusieurs domaines (y compris le domaine non spécialisé exprimé par la langue générale). Ainsi, pour continuer sur le cas du droit, une lexie juridique peut se définir comme ayant « au moins un sens juridique » (Cornu, 2005, p. 14). Les axes de recherche de cette première thématique peuvent ainsi donner lieu à des études portant sur l'identification de ce « qui prédispose a priori les LSP à être civilisationnellement riches ou pauvres » (Van der Yeught, 2012, p. 20), le caractère universel de certaines cultures spécialisées par opposition au caractère fortement national d'autres, leur potentiel d'hybridation, les genres en langues de spécialités

(Swales, 1990), les apports de la linguistique générale aux domaines spécialisés (linguistique de corpus, théories de l'énonciation etc.), le lexique spécialisé, la terminologie, les métaphores dans les langues spécialisées, la simplification des langues de spécialité, les œuvres de fiction spécialisée, ou encore la question de l'interculturalité. En mars 2020 devait avoir lieu le Congrès du GERAS (Groupe d'Études et de Recherche en Anglais de Spécialité), organisé par trois membres du thème 2 (Isabelle Richard, Sophie Belan et Julie McAllister) sur « les problématiques de la spécialisation des langues en LEA : le cas de l'anglais et des autres langues ». Annulé en raison de la crise sanitaire, il est envisagé d'organiser une journée d'étude sur le même thème d'ici début 2021.

## 2) Traduction spécialisée

Ce deuxième sous-axe est intrinsèquement lié au précédent. En effet, la traduction spécialisée exige à la fois de prendre en compte les caractéristiques spécifiques des deux langues de spécialité en jeu, mais également de connaître les domaines de spécialité concernés, de manière à être à même de décoder le message (étape sémasiologique), puis de l'encoder correctement (étape onomasiologique). Or, si certains domaines tendent vers l'universalité (on peut penser aux domaines scientifiques par exemple), d'autres tendent vers le spécifique (comme le droit). La traduction pragmatique requiert également une maîtrise des genres spécifiques auxquels appartiennent les textes spécialisés, qui sont caractérisés par des spécificités discursives, lexicales et terminologiques qu'il est nécessaire d'analyser dans les deux langues-cultures. Ainsi, l'analyse comparée de la phraséologie et le repérage des « indices de conceptualisation » (Vandaele & Lubin, 2005) dans les textes spécialisés peuvent « fonder un grand nombre de décisions traductionnelles » (*op.cit.*). Au-delà de la spécialisation, la traduction pragmatique implique également d'une part, la prise en compte du destinataire, dont le niveau de spécialisation dans le domaine concerné peut être variable et, d'autre part, sa bonne réception du message, quelle que soit sa culture. Ainsi, plus le contenu culturel du texte source est marqué (comme c'est le cas en droit, par exemple, ou encore dans certaines textes relevant du marketing), plus la question de la stratégie de traduction (sourcière, cibliste, fonctionnelle) se pose avec acuité, l'un des questionnements épistémologiques se cristallisant autour de la notion d'« équivalence ». Comment, dès lors, aborder l'interculturalité en traduction spécialisée ? Dans quelle mesure doit-on, ou peut-on, privilégier la culture cible au détriment des éléments culturels constitutifs du texte source ? Quels critères autorisent le franchissement des frontières culturelles et quels sont ceux qui obligent à le faire ? Quelles stratégies employer dans les cas où la culture du texte-source tend vers l'universalité ? La recherche menée au sein de cette thématique veille à intégrer l'apport de professionnels de la traduction, l'éclairage de leurs pratiques étant essentiel pour nourrir les études scientifiques. C'est pourquoi une table ronde portant sur le thème des métiers de la traduction a été organisée par

Isabelle Richard en 2017. Elle a réuni sept intervenants, tous traducteurs ou interprètes professionnels, et accueilli plus d'une centaine de participants (enseignants et enseignants-chercheurs, étudiants, dont certains venant d'autres universités comme Brest, Rennes, Angers, Le Mans, et Paris). En 2019, le thème 2 a accueilli le MET (*Mediterranean Editors and Translators*), colloque international annuel de traducteurs spécialisés. En 2019 s'est tenu le colloque international « Traduction spécialisée et entreprises », organisé par Géraldine Galeote et Isabelle Richard. Il a regroupé des intervenants spécialistes de la traduction spécialisée, aussi bien enseignants-chercheurs que traducteurs indépendants ou travaillant en agences.

### 3) Identités et Processus de Patrimonialisation

Le patrimoine culturel est une construction sociale visant à créer une mémoire collective. Il est l'incarnation de ce que l'on souhaite garder du passé, pour le contempler dans le présent et le transmettre aux générations futures. Il est une courroie de transmission entre le passé, le présent et l'avenir. Toutefois, le patrimoine ne se confond pas avec l'histoire puisqu'il est le fruit d'un choix, la plupart du temps d'ordre politique, qui va permettre de véhiculer des valeurs et une identité choisies.

Il a traditionnellement fonctionné, dans les sociétés européennes, comme un mécanisme d'identification collective, même si cela n'a pas toujours entraîné un consensus unanime. Dans cette configuration, le rôle principal revenait à l'Etat, parfois rejoint ou remplacé, de manière subsidiaire, par divers autres acteurs, individus ou entités privées. Ainsi, le processus de patrimonialisation qui émergea au XIX<sup>ème</sup> siècle trouva son fondement dans la construction des nationalismes européens. Afin d'inscrire les nouveaux Etats-nations dans une historicisation, certaines empreintes du passé furent récupérées et mises en valeur dans le but de faire Nation. Ce constat général établi, et les mécanismes patrimoniaux déjà étudiés, pour des Etats-nations conçus en leur temps comme la forme politique la plus aboutie dont pouvait se doter un peuple, il convient de s'interroger sur les formes complexes d'Etats, intégrant en leur sein des identités multiples. Quelle est la place et quel est le rôle du patrimoine dans des sociétés multi-niveaux dans lesquelles interagissent des identités non étatiques, qu'elles soient locales, régionales, européenne ou mondiale ; des identités dont l'articulation s'avère souvent difficile, voire conflictuelle ? Que ces conflits concernent le territoire ou la cohabitation de communautés diverses (communautés culturelles, linguistiques, socio-économiques, politiques, religieuses, etc.), comment se pose alors la question du patrimoine ? Que devient la signification univoque attribuée, depuis les institutions publiques, à ce qui a valeur patrimoniale ?

S'il a, certes, existé en Europe diverses formes de patrimonialisation, la France a longtemps été considérée comme l'un des pays où l'action institutionnelle, par son

inscription dans la durée et dans un Etat centralisateur, apparaissait comme un modèle de réussite, tel que cela a été analysé par les historiens français. Ainsi, la question du rôle des musées dans la construction identitaire a été traitée en France à partir des années 1980. Cependant, la réalité actuelle semble montrer qu'il n'y a pas de réel consensus autour de ce qui fait patrimoine. Les tensions et les défis qui sont apparus dans les sociétés multiculturelles, avec pour principale expression celle du repli identitaire – le Brexit, le White power, la montée du Front National en France, le mouvement indépendantiste en Catalogne, pour ne citer que quelques exemples – mettent en évidence les difficultés de notre société à vivre ensemble, à se reconnaître un patrimoine commun.

Afin d'apporter un éclairage nouveau sur ces questions nous avons orienté nos recherches sur la question des émotions patrimoniales comme fondement identitaire. Ce travail de groupe a pris la forme d'un colloque international « Patrimoine et identités dans les sociétés européennes : stéréotypes, émotions et expériences », les 3 et 4 octobre à l'Université de Nantes, organisé par Géraldine Galeote et Maitane Ostolaza.

Il a également permis la soumission d'un projet ANR, porté par Géraldine Galeote et intitulé « Emotions patrimoniales dans les nations européennes ». Il proposait d'analyser les émotions patrimoniales en tant que moteur des processus d'identification nationale, dans les sociétés européennes, en convoquant un dialogue entre le centre et la périphérie. L'hypothèse centrale de ce projet est que dans des contextes de crises, qu'elles soient politiques, économiques ou identitaires, le patrimoine (matériel ou immatériel) permet, par le biais des émotions qu'il crée, de retrouver un « bien-être » collectif. Les émotions ressenties deviennent alors un catalyseur de l'action collective et de l'identité partagée, un *agency*. Le message adressé par Emmanuel Macron aux Français sur twitter, lors de l'incendie de la cathédrale de Notre-Dame de Paris, est un exemple paradigmatique du lien qui se tisse entre émotions, patrimoine et nation : « Notre-Dame de Paris en proie aux flammes. Emotion de toute une nation ». L'originalité de notre perspective réside dans le fait que ce travail porte sur des cas à différentes échelles (locale, régionale, nationale, transnationale) qui permettent d'analyser l'impact des émotions patrimoniales dans la formation et la réactivation du sentiment national, qu'il prenne corps dans un « nationalisme banal » (Billig, *Banal nationalism*, 1995) ou dans un nationalisme plutôt institutionnalisé. Nous entendons le nationalisme comme l'ensemble des discours et des pratiques qui promeuvent la communauté nationale et permettent de s'y identifier. *In fine* ce projet visait à mesurer la valeur heuristique du concept de « communautés émotionnelles », développé par Rosenwein (*Emotional Communities in the Early Middle Ages*, 2006), mais aussi celui de « communautés émonationales », créé par Ferran Archiles. Ce dernier concept s'appuie sur celui de « communautés émotionnelles » mais y ajoute une réflexion sur son application à la

nation. Le travail mené par Benedict Anderson sur les « Communautés imaginées » (*Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, 1983) ouvrit la perspective d'une lecture culturelle de l'idée de nation, mais n'étudia pas les émotions en tant que telles ni le rôle joué par le patrimoine dans ce processus. Partant du postulat que le patrimoine est en grande partie mobilisé pour convoquer le passé dans le présent afin de créer un attachement émotionnel à la communauté, il s'agissait d'interroger le concept d'« émotions patrimoniales » (Fabre, 2013), en introduisant la variable de la nation, comprise comme construction culturelle.

Partant de l'hypothèse que les émotions sont des constructions sociales qui s'expriment de manière différente selon les contextes historiques, politiques et sociaux mais aussi que leur apparition en tant qu'« émotions culturellement signifiantes » (Moscoso, 2017) répond à des facteurs complexes, ce projet proposait d'articuler autour d'une démarche comparatiste, l'analyse de cas d'étude qui serviront de laboratoire de recherche. Ainsi, nous nous sommes intéressés, en particulier, aux cas de l'Espagne et de la France – en y incluant les espaces frontaliers – par l'analyse des discours, des pratiques et des expériences qui convoquent les émotions patrimoniales pour créer des identifications nationales. Si la France et l'Espagne constituent le socle de réflexion, l'Allemagne, l'Irlande et le Pays de Galles sont convoqués de façon constante comme miroirs auxquels mesurer les conclusions obtenues.

Selon Charaudeau (« Pour une interdisciplinarité « focalisée » dans les sciences humaines et sociales », 2010), l'interdisciplinarité est une « intégration des savoirs de diverses disciplines de telle sorte qu'émerge un discours *sui generis* construisant son propre lieu de pensée ». Le CRINI offre cette opportunité de pouvoir croiser différentes approches théorico-méthodologiques pouvant se compléter pour établir un même cadre de questionnement. Ainsi ce projet ANR, développé au sein du thème 2 du CRINI, proposait une analyse depuis des champs disciplinaires complémentaires pour l'étude des émotions patrimoniales, à savoir ceux de la science politique, de l'histoire culturelle, du droit et du marketing.

### Bibliographie sélective :

- Anderson, B. (1983). *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Verso.
- Andrieux, J.Y. (2011). *Patrimoine. Sources et paradoxes de l'identité*, Presses Universitaires de Rennes.
- Billig, M. (1995). *Banal nationalism*, Sage.
- Calatrava Escobar, J., González Alcantud, J. A. (2012). *Memoria y Patrimonio. Concepto y reflexión desde el Mediterráneo*, Université de Grenade.
- Charaudeau P. (2010). Pour une interdisciplinarité « focalisée » dans les sciences humaines et sociales. *Questions de communication* 17, 195-222.



- Cornu, G. (2005). *Linguistique juridique*. Montchrestien [1990].
- Fabre, D. (2013). *Emotions patrimoniales*. Maison des Sciences de l'Homme.
- Galeote, G., Llombart Huesca, M., & Ostolaza, M. (2015). *Emoción e identidad nacional : Cataluña y el País Vasco en perspectiva comparada*, Éditions Hispaniques.
- Gemar, J.C. & Kasirer, N. (2005). *Jurilinguistique/tics : entre langues et droits/Between Law and Language*. Bruylant ; Éditions Thémis.
- Grefte, X. (2014). *La trace et le rhizome. Les mises en scène du patrimoine culturel*, Presses Universitaires Québec.
- Guiraud, P. (1978). *Les mots savants*. PUF.
- Ladmiral, J.R. (2014). *Sourciers ou ciblistes*. Les Belles Lettres.
- Lerat, P. (1995). *Les langues spécialisées*. PUF.
- Lerat, P. (1997). Approches linguistiques des langues spécialisées. *ASp*, 15-18, 1-10.
- Moreteau, O. (2009). Les frontières de la langue et du droit : vers une méthodologie de la traduction juridique. *Revue internationale de droit comparé*, 4, 695-713.
- Moscoso, J. (2017). *Promesas incumplidas. Una historia política de las pasiones*, Taurus.
- Mounin, G. (1955). *Les Belles infidèles*. Cahiers du Sud.
- Petit, M. & Isani, S. (dir.), (2004) *Aspects de la fiction à substrat professionnel*. Université Victor Segalen Bordeaux 2.
- Pomian, K. (2010). Patrimoine et identité nationale. *Le Débat*, 2/159, 45-56.
- Poulot, D. (2006). *Une histoire du patrimoine en Occident, XVIIIe-XXIe siècle*. PUF.
- Richard, I. (2016). Comparative Law and Legal Translation: Should Cultural Boundaries Be Crossed? In A. Albarian & O. Moréteau (dir.) *Le Droit Comparé Et.../Comparative Law And...* (pp. 459-472). PUAM.
- Richard, I. (2015b). Tautologies en anglais juridique : termes atypiques au service du droit. In C. Resche (dir.) *Terminologie et domaines spécialisés : approches plurielles* (pp. 101-124). Classiques Garnier.
- Richard, I. (2015a). Le *Common Law* est une femme... et quelle femme ! *Miranda* [Numéro spécial]. <http://miranda.revues.org/?lang=fr>
- Richard, I. (2014). Metaphors in Law : Let Us Keep Them ! In D. Jamet (dir.). *Lexis*, 8, 103-122. <http://lexis.univ-lyon3.fr/spip.php?article196>
- Richard, I. (2012). La fidélité en traduction juridique : stratégies de traduction, de l'anglais vers le français, de vrais et faux amis. In A. Wagner (dir.), *International Journal for the Semiotics of Law/Revue internationale de sémiotique*

*juridique*, 26/3, 651-671. <http://link.springer.com/article/10.1007%2Fs11196-012-9279-4?LI=true>

- Rosenwein, B.H. (2006). *Emotional Communities in the Early Middle Ages*, Cornell University Press.
- Sarcevic, S. (1985). Translation of culture-bound terms in laws, *Multilingua*, 4/3, 127-133.
- Sourieux, J. L. & Lerat, P. (1975). *Le langage du droit*. PUF.
- SAES, <http://saesfrance.org/formation/commission-formations-saes/>
- Setti, S. (2000). *La Relation concept-objet autour des définitions de termes*. Termnet Publisher.
- Swales, J. M. (1990). *Genre Analysis: English in Academic and Research Settings*. Cambridge University Press.
- Valdés Rodriguez, M. C. (2004). *La traducción publicitaria : comunicación y cultura*. Universitat de Valencia.
- Vandaele, S. & Lubin, L. (2005). Approche cognitive de la traduction dans les langues de spécialité : vers une systématisation de la description de la conceptualisation métaphorique. In *Meta : Journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, 50/2, 415-431
- Van der Yeught, M. (2012). *L'anglais de la bourse et de la finance - description et recherche*, Ophrys.

*En 2021, deux nouveaux responsables du thème ont pris le relais : Johannes Dahm et Mary Catherine Lavissière, donnant de nouvelles impulsions :*

### **Thématiques à développer :**

Nous développerons désormais la recherche du thème 2 autour des deux objets de recherche définis *supra* : 1) langues de spécialité et traduction spécialisée et 2) identités et processus de patrimonialisation. Ces deux objets de recherche regrouperont donc les trois sous-axes thématiques originaux.

En continuité avec les projets amorcés ces dernières années, les membres du thème 2 du CRINI prévoient de poursuivre un travail sur les stéréotypes et les représentations. En effet, les stéréotypes et les représentations ponctuent les dynamiques de création, de continuité et parfois, de changement au sein des deux objets d'étude du thème. Dans les paragraphes suivants, nous décrivons ces diverses interactions et leurs liens avec des projets que le thème 2 portera dans les années à venir.

*[Ajout : mars 2021] Un troisième objet est en cours d'élaboration, en accord avec les membres de ce thème 2 :*

Le troisième objet d'étude, intitulé « Échanges économiques internationaux et identités culturelles » se concentre sur les spécificités propres aux zones géographiques et culturelles dans la gestion des échanges économiques et commerciaux. Ces spécificités relèvent de champs multiples tels que l'analyse des stratégies marketing (au niveau d'une entreprise ou au plan national), des relations distributeurs-fournisseurs, des modes de consommation, des canaux de distribution, des infrastructures et des modes de transport ou encore des réglementations administratives locales.

### **Objet d'étude 1 : « Langues de spécialité et traduction spécialisée »**

Les stéréotypes et les représentations interagissent avec deux objets d'étude du thème 2 de plusieurs manières. Premièrement, ils contribuent aux processus de fixation des normes et des identités. Ils peuvent, par exemple, participer à la création des normes telles que les genres et la terminologie dans les langues de spécialité et la traduction spécialisée. Ces fixations intègrent aussi les identités collectives lors des processus de patrimonialisation. Toutefois, les stéréotypes et les représentations s'inscrivent dans le long terme et varient dans le temps. Il ne s'agit donc pas de phénomènes pétrifiés, mais de figements souples. Ils peuvent se revêtir des significations nouvelles en fonction des différents contextes linguistiques, professionnels, institutionnels, culturels et historiques.

Les stéréotypes et les représentations sont, de ce fait, des baromètres de phénomènes de cohésion interne des communautés spécifiques ou des groupes sociaux. Selon Schadron (2006), un stéréotype ne peut se développer que si le groupe concerné apparaît comme constituant une entité. Ainsi, on ne peut pas stéréotyper si l'on ne possède pas, de manière préalable, une théorie sur ce qui fonde le groupe et sur ce qui le différencie des autres groupes, c'est-à-dire si l'on n'a pas clairement identifié l'entité « groupe ». D'ailleurs, les stéréotypes et les représentations ne constituent pas seulement des phénomènes purement intellectuels et cognitifs, car il s'y mêle des éléments émotionnels (Villain-Gandossi, 2019), des sentiments partagés.

Dans ce sens, les stéréotypes et les représentations font consensus, intellectuel et émotionnel, dans un groupe de sujets parlants ou de membres d'une communauté. Tel que le souligne Grandière (2015, p. 10), ceux sont des outils de régulations sociales, « la stéréotypie affecte durablement la vie des sociétés sur plusieurs niveaux : elle crée des stéréotypes sociaux, construit des catégories, conçoit des modèles (ou des anti-modèles) pour susciter des comportements ou des modes de pensée [...] ». Au sein des langues de spécialité, par exemple, le stéréotype et la

représentation peuvent contribuer à la création de modèles de documents et catégories de terminologie, qui rassurent les membres de la communauté par rapport à l'interprétation correcte des informations. À leur tour, les membres de la communauté des sujets parlants employant la langue de spécialité perçoivent ces artefacts comme légitimes.

Généralement perçus comme des outils de continuité, les stéréotypes et les représentations peuvent également être des outils de changement. En effet, les stéréotypes et les représentations créent des divisions entre des éléments qui s'y associent facilement et ceux perçus comme des anti-modèles. De ce fait, lors des périodes de changements sociaux, culturels ou institutionnels, les stéréotypes et les représentations peuvent devenir des manifestations concrètes des rigidités et des inégalités. Ils peuvent ainsi servir de cible pour les parties qui souhaitent promouvoir des changements au sein d'une communauté professionnelle et sa langue de spécialité ou dans un processus de patrimonialisation. Or, le processus de changement d'un stéréotype ou d'une représentation constitue un passage délicat d'un consensus intellectuel et émotionnel contesté à un renouvellement de consensus et à un ajustement de l'identité du groupe.

Nous étudions le changement de consensus concernant ces phénomènes dans deux projets du thème 2. Le premier s'inscrit dans l'objet d'étude langues de spécialité et traductions spécialisées. Pour certaines parties prenantes, la langue du droit est actuellement perçue comme une barrière à l'accès du droit pour le citoyen sans formation juridique. Nés dans les années soixante-dix dans les aires anglophones, des mouvements pour la simplification de langue juridique ont déclenché des changements dans les normes de la langue juridique parlée et écrite. Ces mouvements se sont étendus à d'autres pays et affectent la langue juridique dans des pays tels que l'Allemagne et la Suède. Les pays hispanophones se confrontent actuellement à cette question (Alsina Naudi, 2018). Selon les partisans de la simplification, la représentation de la langue juridique ne devrait pas intimider le citoyen sans formation juridique. Cependant, en visant la diminution de l'écart entre la langue juridique et la langue dans ses variations ordinaires, ces mouvements mettent en question l'existence d'une langue juridique « de spécialité », les formations en langue juridique ainsi que le statut de la terminologie en droit. De plus, les bienfaits réels pour le citoyen sont parfois mis en question (Blank & Osofsky, 2017). Enfin, l'acceptation des changements n'est pas universelle chez les professionnels (Meza et al., 2020). En somme, le changement de stéréotype d'une langue juridique cryptique et hautement spécialisée à une langue quotidienne et accessible à tout sujet parlant peut causer des complexifications là où il vise la simplification.

Un deuxième changement de stéréotype ou de représentation a lieu dans les identités professionnelles, notamment lorsqu'il s'agit d'inclure les groupes de minorités dans

les professions traditionnellement dominées par une majorité avec de forts stéréotypes et représentations. Un projet sur les femmes cadres travaillant dans le secteur maritime étudie ce cas. Dans ce domaine, comme dans d'autres domaines traditionnellement masculins, on constate l'existence d'un phénomène dit de « tuyau percé » qui se caractérise par la perte à chaque niveau hiérarchique de femmes compétentes, jusqu'à une quasi-inexistence aux niveaux de direction et conseil d'administration. Or, les entreprises investissent dans des cadres féminins et souffrent d'une déperdition de leur présence aux niveaux supérieurs d'encadrement. Dans notre projet, nous demandons comment les représentations et les stéréotypes telles les tâches genrées, impactent les femmes dans ces domaines et comment la présence des femmes change ou ne changent pas les représentations figées.

### **Bibliographie sélective :**

- Alsina Naudi, A. (2018). Endeavours towards a plain legal language: The case of Spanish in context. *International Journal of Legal Discourse*, 3(2), 235–268. <https://doi.org/10.1515/ijld-2018-2010>
- Blank, J. D., & Osofsky, L. (2017). *Simplexity: Plain Language and the Tax Law* (SSRN Scholarly Paper ID 2759486). Social Science Research Network. <https://papers.ssrn.com/abstract=2759486>
- Grandière, M. (2015). Introduction. La notion de stéréotype. In M. Molin, *Le stéréotype: Outil de régulations sociales* (pp. 7–12). Presses universitaires de Rennes. <http://books.openedition.org/pur/20998>
- Meza, P., González-Catalán, F., López-Ferrero, C., & Gutiérrez, I. (2020). Plain writing in the legal field: An approach from the discourse of specialists. *Discourse Studies*, 22(3), 356–383. <https://doi.org/10.1177/1461445620906027>
- Schadron, G. (2006). De la naissance d'un stéréotype à son internalisation. *Cahiers de l'Urmis*, 10–11, Article 10–11. <http://journals.openedition.org/urmis/220>
- Villain-Gandossi, C. (2019). La genèse des stéréotypes dans les jeux de l'identité/altérité. In L. Anghel, J. Nowicki, & S. Farandjis (Eds.), *La cohabitation culturelle* (pp. 45–63). CNRS Éditions. <http://books.openedition.org/editionscnrs/14491>

### **Objet d'étude 2 : « Identités et processus de patrimonialisation »**

En continuité avec les travaux récents réalisés au sein du thème 2 (« Environnements culturels, juridiques et socio-économiques nationaux et transnationaux »), les perspectives de recherche concernant l'objet d'étude 2 (civilisationnel) « Identités et processus de patrimonialisation » se fondent sur des approches pluri- et interdisciplinaires, et ce, en réunissant les chercheur.e.s du CRINI dont les domaines

de recherche sont souvent liés à des aires civilisationnelles et linguistiques (aires : anglophone, hispanophone, germanophone, italoophone) ainsi qu'à des objets d'étude précises (p. ex. : droit, économie, recherche scientifique et culturelle de la mémoire, relations internationales, commerce...).

Les recherches concernant cet objet vont notamment poursuivre les interrogations qui étaient au centre du colloque international « Patrimoine et identités dans les sociétés européennes : stéréotypes, émotions et expériences » (3 et 4 octobre 2019 - CRINI), organisé par Géraldine Galéote et Maitane Ostolaza. Lors de ce colloque, les chercheur.e.s ont analysé la place et le rôle du patrimoine dans des sociétés multi-niveaux au sein desquelles interagissent des identités étatiques et non étatiques. La focale a été mise sur les émotions en tant que variable importante dans l'analyse des identités nationales ainsi que dans l'étude des processus de patrimonialisation.

Dans cette même optique, concernant l'objet 2, nous nous intéressons désormais aux formes, aux fonctions et aux effets des stéréotypes (cf. Amossy, 2012 ; Amossy & Herschberg-Pierrot, 1997 ; Galéote, 2016) et des représentations (cf. Hall, 1997 ; Moscovici, 1961 ; Durkheim, 1951) ; et ce, en vue d'un certain nombre de phénomènes : perception du patrimoine (cf. Veschambre, 2015), processus de patrimonialisation (cf. Heinich, 2009), construction des identités (cf. Veschambre, 2011), perception des identités (cf. Charaudeau, 2009)... Les objets d'étude concrets, liés à ces phénomènes, vont être précisés ; ils dérivent aussi des recherches des membres du thème 2 travaillant sur l'objet 2.

Même si l'objet d'étude 1 (« Langues de spécialité et traduction spécialisée ») du thème 2 s'ancre dans des approches résolument linguistiques, et l'objet d'étude 2 se présente comme axe civilisationnel, des arrimages théorico-méthodologiques vont être étudiés au vu des objets d'étude partagés. En effet, les recherches menées dans le domaine des langues et des discours de spécialité ne peuvent pas mettre de côté le contexte civilisationnel en question ; de même, la prise en compte des langues et des discours de spécialité est très importante quant à l'analyse des processus de patrimonialisation, par exemple (appropriation, revalorisation, marketing urbain...).

Pour les membres du thème 2 travaillant sur l'objet 2, les stéréotypes ainsi que les représentations (selon les différentes acceptions théoriques et paradigmes scientifiques) servent alors de point d'entrée pour les recherches sur le patrimoine et les identités. Ainsi, ces deux notions peuvent créer une cohérence et générer une sorte de superstructure, qui va permettre d'architecturer les différents projets afin que nous puissions réaliser des travaux comparatistes et transnationaux (cf. Werner & Zimmermann, 2002). Ces derniers porteront, entre autres, sur les patrimoines partagés ou transnationaux et les identités transnationales (cf. Passini, 2017). En approfondissant les questions fondamentales concernant les rapports complexes qu'entretiennent les identités (nationales, régionales, locales, transnationales...) avec le patrimoine (matériel/immatériel) – et vice versa –, nous

voulons mettre la focale sur les acteurs, les objets, les discours et les pratiques (aussi : discursives - cf. Foucault, 1971 ; 1969) impliqués dans les processus de patrimonialisation et de construction d'identités ; et ce, entre autres, dans les domaines comme le marketing (culturel et/ou urbain, p. ex.), le tourisme, le commerce...

Les deux notions - 'stéréotypes' et 'représentations' - se réfèrent à des concepts et paradigmes scientifiques précis. Cependant, elles partagent certaines caractéristiques. Ce que Jean-François Sirinelli écrit sur les stéréotypes dans *Le dictionnaire de l'historien*, est aussi valable pour les représentations : « ils naissent, s'enracinent - ou pas -, s'altèrent ou se transforment, se dégradent et - parfois - disparaissent [au sein des discours] ». En outre, les stéréotypes comme les représentations ne se réfèrent pas uniquement à des groupes, à des collectifs sociaux ou des communautés (nationales, p. ex.), mais elles s'appliquent aussi à des espaces (urbains), des objets, des paysages, des villes, des quartiers, des bâtiments, des produits... (il s'agit ici d'objets d'étude).

La recherche sur les stéréotypes s'intéresse, entre autres, à des auto-stéréotypes et des hétéro-stéréotypes. Elle s'interroge sur les fonctionnements, les fonctions et les effets qu'ont les stéréotypes au sein du discours quotidien et publique. Pour les membres du thème 2 travaillant sur l'objet 2, nous nous intéressons aussi aux discours de spécialité (stéréotypes & tourisme/marketing urbain, p. ex.) qui se situent dans l'orbite des processus de patrimonialisation et de construction d'identités. Nous voulons étudier, dans ce contexte, entre autres, la genèse, la fonction et les effets du stéréotype (auto/hétéro) lors des processus de construction d'identité collective. La question du stéréotype est pertinente aussi en vue des patrimoines partagés et des identités transnationales.

Quant à la notion de représentation, elle désigne un grand nombre de concepts théoriques et méthodologiques qui peuvent être exploités dans le cadre de nos recherches : les représentations sociales (cf. Moscovici, 1961), collectives vs individuelles (cf. Durkheim, 1951) ou culturelles (cf. Hall, 1997), par exemple. L'analyse des représentations - c'est vrai aussi pour la recherche sur les stéréotypes - se réalise le plus souvent au sein des approches interdisciplinaires. Si les représentations (sociales) en tant que « connaissance de sens commun, connaissance socialement élaborée et partagée » (Jodelet, 1984, p. 364) ont d'abord été étudiées dans les domaines de l'anthropologie (cf. Conklin, 1955), de la sociologie (cf. Durkheim, 1951) et de la psychologie sociale (cf. Moscovi, 1961), elles sont analysées aujourd'hui aussi dans les domaines de la linguistique (discursive), de la sociolinguistique, des sciences historiques ou encore dans l'orbite de la recherche scientifique et culturelle de la mémoire. Par conséquent, elles sont analysées selon différentes approches : discursive, cognitive, linguistique... ou encore : quantitative et/ou qualitative. Mis à part l'idée fondamentale que les représentations circulent au

sein du discours (un discours spécialisé ou encore le discours quotidien) et qu'elles influent sur notre perception (d'un certain patrimoine architectural, par exemple), elles jouent aussi un rôle crucial dans la 'présentation' des identités et des patrimoines - dans des musées, par exemple.

Les recherches sur l'objet 2 vont alors pouvoir se focaliser sur l'utilisation explicite ou implicite (acteurs, pratiques), sur les effets voulus ou non voulus des stéréotypes et des représentations (perception) dans différents contextes et discours. Différentes aires linguistiques et civilisationnelles, différents objets d'étude (patrimoine matériel/immatériel ; identités) seront considérés. Et ce ne sont pas seulement certains objets d'étude qui ont un caractère transnational, mais également les approches analytiques ('histoire croisée'). D'une part, ce sont les réflexions théoriques et méthodologiques quant à l'analyse des stéréotypes et des représentations qui seront au cœur des interrogations ; d'autre part, ce sont les études de cas, des études empiriques.

Nous allons aussi pouvoir poursuivre des travaux de recherche déjà commencés (exemples : aire germanophone).

#### **Projets amorcés :**

- « Strasbourg et Poznan: regards croisés sur les quartiers de l'époque impériale allemande » (La question d'un patrimoine 'germanique' non voulu : stéréotypes et représentations)
- La reconstruction du château de Berlin : « re-présentations »
- Le « modèle allemand » : représentations & stéréotypes (hétéro-stéréotypes & auto-stéréotypes) – Patrimoine ou identité « économique » ?

#### **Bibliographie sélective :**

Amossy, R. (2012). *L'argumentation dans le discours*. Armand Colin.

Amossy, R. & Herschberg-Pierrot, A. (1997). *Stéréotypes et clichés. Langue – discours – société*. Nathan université.

Charaudeau, P. (dir.) (2009). *Identités sociales et discursives du sujet parlant*. L'Harmattan.

Conklin, H. C. (1955). Hanunoo color categories. In: *Southwestern Journal of Anthropology*, 11, 339-344.

Durkheim, E. (1951). *Sociologie et philosophie* (Nouv. Ed.). PUF. [1898].

Foucault, M. (1971). *L'ordre du discours*. Gallimard.

Foucault, M. (1969). *L'archéologie du savoir*. Gallimard.



- Galéote, G. (dir.) (2016). Les stéréotypes dans la construction des identités nationales depuis une perspective transnationale . In : *Revue d'études ibériques et ibéro-américaines*, 10/automne.
- Hall, S. (dir.) (1997). *Representation : cultural representations and signifying practices*. Sage Publications, Inc ; Open University Press.
- Heinich, N. (2009). *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*. Éditions de la MSH.
- Jodelet, D. (1984). Représentations sociales : phénomènes, concept et théorie. In : S. Moscovici (dir.), *Psychologie sociale* (pp. 361-382). PUF.
- Moscovici, S. (1961). *La psychanalyse, son image et son public*. PUF.
- Passini, M. (2017). Le patrimoine à l'épreuve de l'histoire transnationale, circulations culturelles et évolutions du régime patrimonial pendant les années 1930. 20 & 21 : *Revue d'histoire*, 137, 49-61.
- Veschambre, V. (2015, juin 10). La fabrique urbaine des patrimoines : nouvelles formes, nouveaux enjeux ? *Métropolitiques*. <https://www.metropolitiques.eu/La-fabrique-urbaine-des-patrimoines-nouvelles-formes-nouveaux-enjeux.html>
- Veschambre, V. (2011). Entre luttes identitaires et instrumentalisation consensuelle : enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la mise en mémoire des lieux. *Géographie et culture*, 72, 63-79.
- Veschambre, V. (2007). Le patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales. *Les Annales de géographie*, 656, 361-381.
- Veschambre, V. (2006). Patrimoine et développement durable : pléonasmе ou contradiction ? Réflexions à partir de l'exemple de la ville d'Angers. *Urbanisme*, 348, 57-60.
- Werner, M. & Zimmermann, B. (2002). Vergleich, Transfer, Verflechtung. Der Ansatz der Histoire Croisée und die Herausforderung des Transnationalen. *Geschichte und Gesellschaft*, 28/4, 607-636.